



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES  
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**Soixante et onzième session**

**Siège de la FAO, Rome (Italie), 20-23 juin 2016**

**ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2020-2025**

(Document établi par le Secrétariat du Codex)

## 1. Contexte

1. À sa trente-sixième session, en 2013, la Commission du Codex Alimentarius a adopté le Plan stratégique pour la période 2014-2019. Il s'agit du deuxième Plan stratégique qui comprenne des objectifs stratégiques et un plan de mise en œuvre détaillé. Avant 2008, la Commission adoptait un Cadre stratégique<sup>1</sup>.
2. Le calendrier du Plan stratégique en vigueur du Codex est aligné sur le Plan stratégique de la FAO et le douzième Programme général de travail de l'OMS, qui sont actuellement dans leur deuxième année de mise en œuvre et viendront à expiration en 2019.
3. Le processus d'élaboration du Plan stratégique actuel a duré environ trois ans, et s'est déroulé selon les étapes suivantes:
  - i) À sa trente-troisième session, en 2010, la Commission du Codex Alimentarius est convenue de solliciter les suggestions des comités FAO/OMS de coordination (2010-2011) par l'intermédiaire d'un questionnaire, mis au point par un groupe de travail électronique composé du Président et des Vice-Présidents, et distribué par lettre circulaire<sup>2</sup>;
  - ii) En 2011, à sa soixante-cinquième session, le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius a examiné le projet initial de Plan Stratégique, décidé que le membre pour l'Amérique du Nord recueillerait et compilerait les observations des membres du Comité exécutif sur le projet, et est convenu d'en distribuer une nouvelle version, pour observations, à tous les membres et observateurs de la Commission<sup>3</sup>;
  - iii) En 2012, à sa soixante-septième session, le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius a examiné une deuxième version actualisée du Plan stratégique comprenant un ensemble complet d'activités, et la Commission du Codex est convenue, à sa trente-cinquième session, de mettre sur pied un sous-comité dirigé par l'un des vice-présidents et ouvert à tous les membres du Comité exécutif, en vue du perfectionnement du projet de Plan stratégique;
  - iv) Entre septembre 2012 et janvier 2013, les comités FAO/OMS de coordination ont examiné la deuxième version du projet de Plan stratégique dans le cadre de l'ordre du jour de leurs réunions;
  - v) En mars 2013, le Sous-Comité du Comité exécutif s'est réuni à Ottawa (Canada) pour donner suite à toutes les observations des comités FAO/OMS de coordination et élaborer une version finale du Plan stratégique<sup>4</sup> pour observations et examen par le Comité exécutif à sa soixante-huitième session, en juin, et adoption par la Commission du Codex à sa trente-sixième session, en juillet 2013.

## 2. Débats et conclusion

4. Au cours des trois années du processus d'élaboration du Plan stratégique 2014-2019, les comités FAO/OMS de coordination ont apporté leur contribution à l'élaboration de la première version et ont donné leur avis sur une version ultérieure.

<sup>1</sup> [Cadre stratégique de la Commission du Codex Alimentarius 2003-2007](#)

<sup>2</sup> [CL 2010/37-NEA](#), [CL 2010/41 – NASWP](#), [CL 2010/42-ASIA](#), [CL 2010/43-AFRICA](#), [CL2010/44-EURO](#), [CL2010/46-LAC](#)

<sup>3</sup> [CL2012/2-EXEC](#)

<sup>4</sup> [CX/CAC 13/36/12](#)

5. Cinq comités FAO/OMS de coordination ont également mis au point des plans stratégiques régionaux, ou sont en train de le faire. Certains de ces plans incluent des éléments spécifiques à la région, qui ne figurent pas nécessairement dans le Plan stratégique mondial, tandis que d'autres se superposent largement à ce dernier.

6. Le Comité de coordination du Codex pour l'Asie a décidé de ne plus travailler sur la base d'un document de stratégie régionale, jugeant plus approprié de le remplacer par la *Liste des activités intéressant le CCSASIA* à l'appui du Plan stratégique mondial<sup>5</sup>.

7. Deux événements récents peuvent être considérés comme pertinents dans le cadre d'un Plan stratégique pour la période 2020-2025:

- i) À sa trente-huitième session, en 2015, la Commission est convenue du «*démarrage de la phase 1 (une révision interne, menée par le Secrétariat, de la gestion des travaux du Codex et fonctionnement du Comité exécutif) après la trente-neuvième session de la Commission du Codex*», en 2016, et a noté que «*le Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 devait servir de base à l'élaboration de l'évaluation de la gestion des travaux*»<sup>6</sup>.
- ii) En septembre 2015, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a adopté de nouveaux objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Les ODD touchent à des questions de sécurité sanitaire des aliments, de commerce et de nutrition, elles-mêmes liées aux objectifs stratégiques et aux activités de la FAO, de l'OMS et du Codex Alimentarius.

8. Si l'on entend laisser suffisamment de temps pour une vaste consultation avec les comités régionaux de coordination et les membres et observateurs du Codex avant l'adoption éventuelle d'un nouveau plan par la Commission en 2019, il est temps de lancer le processus d'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2020-2025.

### 3. Recommandations

9. Le Comité exécutif est invité à examiner le processus tel que décrit aux points i à v ci-dessous, pour approbation par la Commission, en vue de l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2020-2025.

- i) Les comités FAO/OMS de coordination (qui doivent se réunir entre septembre 2016 et février 2017) formulent des suggestions sur les objectifs possibles d'un nouveau plan stratégique;
- ii) Le Président et les Vice-Présidents de la Commission préparent un premier projet (sans plan de mise en œuvre détaillé), qui sera distribué pour observations et examen par le Comité exécutif en 2017. Outre les suggestions des comités de coordination, le projet doit également dûment tenir compte du rapport de situation annuel sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2019 et les conclusions de l'évaluation interne (selon qu'il conviendra). D'autres sources d'information pertinentes à prendre en compte sont les stratégies/programmes de travail de la FAO et de l'OMS et les objectifs fondamentaux de l'ONU décrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- iii) Le Président et les Vice-Présidents préparent un projet complet (avec plan de mise en œuvre) pour examen par le Comité exécutif en 2018;
- iv) Les comités FAO/OMS de coordination qui se réuniront entre l'automne 2018 et le printemps 2019 formulent des observations sur le projet complet révisé (avec plan de mise en œuvre);
- v) Le Président et les Vice-Présidents de la Commission élaborent un projet final, qui sera distribué à tous les membres et observateurs de la Commission pour observations, puis proposé à l'examen du Comité exécutif (2019) et à l'adoption par la Commission (2019).

---

<sup>5</sup> [REP15/ASIA](#), par. 78

<sup>6</sup> [REP15/CAC](#)

**Tableau 1: Proposition de calendrier pour le processus d'élaboration du Plan stratégique 2020-2025**

Quand	Action	Par
Second semestre 2016 Premier semestre 2017	Suggestions relatives aux buts et objectifs d'un nouveau plan stratégique	Comités FAO/OMS de coordination
Premier semestre 2017	Mise au point définitive de la première version du projet (sans plan de mise en œuvre)	Président et Vice-Présidents
Premier semestre 2017	Présentation des observations sur la première version	Membres et observateurs
Second semestre 2017	Examen	CCEXEC
Premier semestre 2018	Élaboration de la deuxième version du projet (avec plan de mise en œuvre)	Président et Vice-Présidents
Second semestre 2018 Premier semestre 2019	Avis sur la deuxième version	Comités FAO/OMS de coordination
Premier semestre 2019	Élaboration de la version finale du projet	Président et Vice-Présidents
Premier semestre 2019	Observations	Membres et observateurs
Premier semestre 2019	Dernière phase d'examen	CCEXEC
Second semestre 2019	Adoption	Commission du Codex Alimentarius